

Mouvement National de Libération de l'Azawad

oooooooo

MNLA

Unité – Liberté - Justice



Lettre N°015-2013/P-CTEA

Le Secrétaire Général du MNLA, Président du CTEA A

Son Excellence, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, New York,

Son Excellence, Madame la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Addis Abeba,

Son Excellence, Monsieur le Président de la Commission de l'Union Européenne,

Son Excellence, Monsieur le Président en exercice de la CEDEAO,

Son Excellence, Monsieur le Chef de la MISMA- Bamako,

Son Excellence, Monsieur le Président de la République Française,

Son Excellence, Monsieur le Président des Etats Unis d'Amérique,

Le Mouvement National de libération de l'Azawad (MNLA) se félicite de tous les efforts que vos institutions respectives et vous-mêmes ne cessez de déployer en faveur de la paix et particulièrement pour trouver une issue au conflit opposant le MNLA au gouvernement de transition du Mali.

C'est pourquoi le MNLA saisit l'occasion pour vous renouveler sa confiance en vue d'un règlement pacifique, équitable et définitif de la question de l'Azawad.

1 - Négociations politique : le MNLA a, à maintes reprises, tendu la main aux négociations politiques avec les autorités maliennes, et ce bien avant le déclenchement des hostilités. Le MNLA a renouvelé son offre de négociations de façon constante après la libération de l'Azawad. Depuis le mois de septembre 2012, une plate-forme de règlement politique du conflit opposant l'Azawad au Mali a été élaborée et remise au médiateur de la CEDEAO par le MNLA ainsi qu'à d'autres pays impliqués dans la recherche d'une solution négociée entre les deux parties ; toutefois, pour éviter de renouveler les échecs antérieurs (1964, 1991, 1992, 2006), le dialogue

politique doit se faire sous l'égide, et avec les garanties, de la communauté internationale, de même que celles de tous les pays engagés à servir la paix.

Le MNLA rappelle qu'il demeure prêt à entamer, et dès maintenant, des négociations politiques avec les autorités maliennes de la transition, conformément aux termes de la résolution 2100 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il est cependant utile de préciser que les négociations politiques ne semblent être souhaitées et recherchées que par une seule partie, le MNLA en l'occurrence. Or, il est indispensable que les autorités de transition de Bamako affichent clairement leur volonté quant à la recherche d'une véritable solution négociée.

Nous avons remarqué avec regret que le Mali, après son échec dans la sécurisation des villes qu'il occupe et son inefficacité dans la lutte contre le terrorisme, cherche à présent à attaquer les positions tenues par le MNLA. C'est pourquoi, nous souhaitons attirer l'attention de la communauté internationale sur cette préoccupante question car si le Mali ouvre à nouveau les hostilités, cela anéantira les efforts déjà consentis et les résultats positifs de l'opération SERVAL. Le MNLA constate également que les appels émis jusqu'à présent par certains acteurs de la communauté internationale en faveur de la paix ne semblent pas avoir été entendus par Bamako.

Pour notre part, le MNLA assure la communauté internationale qu'il ne relancera en aucun cas les hostilités, mais il n'aura pas d'autre choix que de se défendre s'il est attaqué. Par ailleurs, le MNLA précise qu'il sera, dans ce cas, dans l'obligation de réviser ses décisions antérieures relatives à sa volonté et à son engagement à œuvrer pour une solution politique négociée avec les autorités de transition de Bamako.

Aussi, le MNLA appelle solennellement tous les pays engagés à servir la paix à ramener les autorités de transition de Bamako à la raison. Si l'armée malienne, qui serait plus utile à assurer la protection des populations civiles livrées aux exactions, venait à attaquer les positions du MNLA, nous nous considérerons alors en légitime défense.

2- L'intégrité territoriale du Mali: conscient des contraintes imposées par la communauté internationale, le MNLA a reconnu l'intégrité territoriale du Mali mais constate cependant que jamais rien de significatif n'a été fait en matière de développement dans l'Azawad, et ce à la suite de multiples conflits et négociations antérieures. C'est pour cela que le MNLA estime que la création d'une entité fédérale pour l'Azawad, regroupant l'ensemble de l'espace communément appelé Nord-Mali, au sein d'un Mali réellement rénové, constitue véritablement une solution juste et durable pour le conflit qui oppose l'Azawad à Bamako depuis l'indépendance du Mali.

Par ailleurs, le MNLA rappelle encore une fois qu'il a déjà déclaré, à plusieurs reprises, dans des lettres officielles et à travers des communiqués sur son site officiel, qu'il reconnaissait les frontières internationales du Mali.

3 - Observateurs des Nations Unies : afin de garantir la sécurité et l'intégrité physique des azawadiens, le MNLA souhaite le déploiement immédiat des observateurs des Nations Unies sur l'ensemble du territoire de l'Azawad. L'ouverture des bureaux de l'ONU dans les régions de l'Azawad permettra le retour à la paix et sa réelle consolidation et permettra par ailleurs la réalisation effective du développement de la région.

4 - Situation humanitaire : un nombre important des populations de l'Azawad est actuellement réfugié dans les pays voisins: Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Algérie. D'autres populations sont déplacées à l'intérieur. Celles-ci sont dans une situation dramatique, dans l'insécurité la plus totale, comme ont pu formellement en témoigner les organisations internationales des droits humains. Le MNLA estime que le sort de ces populations mérite une attention particulière des organisations humanitaires et que leur sécurité relève de la responsabilité internationale et plus particulièrement de celle de tous les acteurs impliqués dans le conflit.

Pour conclure, le MNLA réitère son entière disposition à s'asseoir à la table des négociations avec les autorités maliennes de transition, sous l'égide et la garantie de la communauté internationale.

Le MNLA s'est formellement engagé à cesser toute hostilité, et il tiendra ses engagements. Le MNLA ne reprendra le combat que s'il y est contraint, mais s'il y est contraint, il le fera avec détermination.

Aussi, le MNLA attire vos honorables attentions et vous sollicite respectueusement car vous pouvez empêcher que le Mali ne relance la guerre et vous pourrez ainsi éviter aux populations civiles de nouvelles et inutiles souffrances car le peuple de l'Azawad, dont le MNLA est le représentant légitime, est déterminé à régler définitivement ce conflit qui nous oppose depuis déjà trop longtemps.

Je vous prie d'agréer, vos Excellences, l'expression de notre plus haute considération.

Kidal, le 05 Mai 2013

Pour le MNLA,

Le Secrétaire Général,

Président du Conseil Transitoire de l'Etat de l'Azawad (CTEA)

Bilal AG ACHERIF